

ASSEMBLEE GENERALE

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR

Pour voter lors de l'Assemblée Générale, les personnes devront présenter :

1. **Si la personne est Président(e) ou Secrétaire du club :**
 - la licence FFA en cours de validité,
 - la fiche AB de représentant de club (Cadre A)
 - une pièce d'identité.

2. **Si le Président(e) a mandaté un licencié du club :**
 - licence FFA en cours de validité du licencié,
 - la fiche AB de représentant de club (Cadre B)
 - une pièce d'identité.

3. **Si le club est représenté par un autre club :**
 - licence FFA en cours de validité du représentant du club qui a pris le pouvoir,
 - la fiche C de pouvoir signée par les deux parties
 - la fiche A de Représentant du club qui a pris le pouvoir
 - une pièce d'identité.